

TERÉGA, ACTEUR DE LA FILIÈRE BIOMÉTHANE

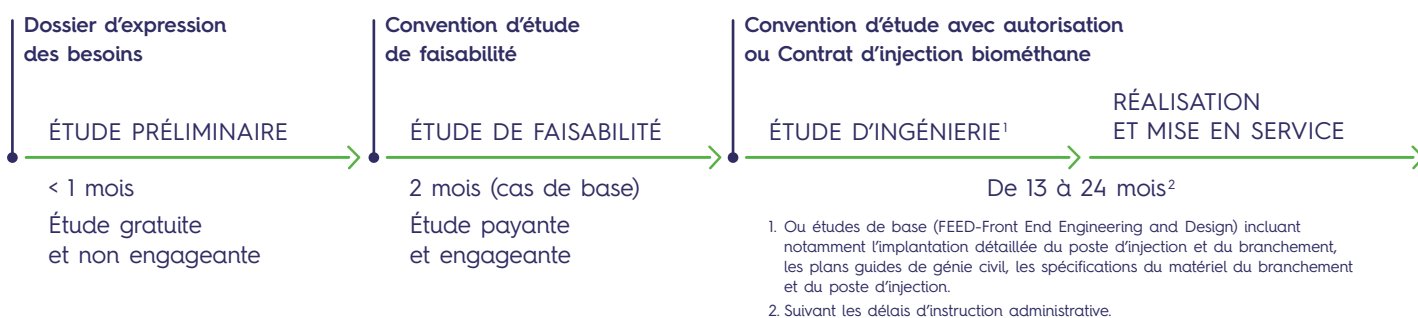


**Vous êtes porteur de projet Biométhane
et vous souhaitez être raccordé au réseau de transport de Teréga.**

POURQUOI INJECTER SUR LE RÉSEAU TERÉGA ?

- Réseau présent majoritairement en zone rurale pour une meilleure acceptabilité des projets loin des zones urbaines et périurbaines.
- Acceptabilité de toutes les capacités d'injection.
- Pas de dépendance de la saisonnalité.
- Raccordement de tous types de projets agricoles et/ou industriels.
- Réfaction tarifaire jusqu'à 40 % sur le raccordement, dans la limite de 400 000 € (poste d'injection compris).
- Facilités de paiement et offre locative.
- Étude préliminaire de raccordement **gratuite** (incluant en particulier une cartographie détaillée avec distance au réseau, coûts estimés de raccordement, délais de réalisation).
- Suivi des projets personnalisé avec des interlocuteurs locaux

PROCESSUS DE RÉALISATION D'UN RACCORDEMENT TERÉGA



ZONE NOUVELLE AQUITAINE

Laurent Fanfelle

DIRECTION COMMERCE ET RÉGULATION
DÉLÉGUÉ COMMERCIAL RÉGION

40, avenue de l'Europe • CS 20522 • 64010 Pau Cedex • France

+33 (0)5 59 13 33 81 • +33 (0)6 86 02 20 41
laurent.fanfelle@terega.fr

ZONE OCCITANIE

Jean Cazorla

DIRECTION COMMERCE ET RÉGULATION
DÉLÉGUÉ COMMERCIAL RÉGION

40, avenue de l'Europe • CS 20522 • 64010 Pau Cedex • France

+33 (0)5 59 13 34 39 • +33 (0)6 77 13 59 51
jean.cazorla@terega.fr

NOS CLIENTS BIOMÉTHANE

PROJET AGRICOLE

CLIENT

METHALAYOU
(collectif de 15 agriculteurs)

LIEU

Pyrénées-Atlantiques (64)
Préchacq-Navarrenx

DATE DE PREMIÈRE INJECTION

Juillet 2018

QUANTITÉ INJECTÉE

100 Nm³/h



PROJET INDUSTRIEL

CLIENT

FONROCHE
(Biovilleneuvois)

LIEU

Lot-et-Garonne (47)
Villeneuve-sur-Lot

DATE DE PREMIÈRE INJECTION

Fin 2015

QUANTITÉ INJECTÉE

500 Nm³/h

